

Discours du ministre fédéral des Affaires étrangères, Heiko Maas, à l'occasion de l'accession de l'Allemagne à la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe

18 novembre 2020 – Discours

Lorsque le Conseil de l'Europe fut créé il y a 70 ans, l'Europe était encore en ruines.

La guerre déclenchée par l'Allemagne avait fait de nos villes et de nos campagnes des cimetières.

Aux yeux du monde, « l'Europe » était synonyme de guerre, de génocide et de violation de la dignité humaine.

Soixante-dix ans plus tard, le contraste ne pourrait être plus grand.

Aujourd'hui, l'Europe symbolise l'espoir pour les opprimés du monde entier.

Les hommes, les femmes et les enfants de tous les pays du monde viennent chercher protection chez nous.

Notre attachement aux droits de l'homme, à l'État de droit et aux élections libres et justes définit des normes mondiales.

Et cela, nous le devons aux femmes et aux hommes qui eurent le courage, il y a 70 ans, de croire en un avenir dans lequel tous les Européens peuvent vivre dans la dignité. Ces hommes et ces femmes ont osé rêver à la réconciliation européenne.

Mesdames et Messieurs,

Ce rêve s'est en grande partie réalisé.

Il porte un nom : celui du Conseil de l'Europe.

Mais ce rêve d'une Europe plus pacifique, plus juste et plus tolérante n'est pas une prophétie qui se réalise d'elle-même.

Il nous lance chaque jour de nouveaux défis.

Des guerres surviennent encore sur le sol européen.

L'annexion illégale de la Crimée et les conflits non résolus en Géorgie et en République de Moldova nous le rappellent avec force.

Le récent conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan nous montre, lui aussi, les souffrances incommensurables que la guerre cause aux populations civiles et aux soldats. Nous saluons bien entendu le cessez-le-feu. Mais celui-ci ne résout pas pour autant le conflit en question.

C'est pourquoi nous appelons les parties à travailler à la recherche d'une solution politique durable dans le cadre du groupe de Minsk de l'OSCE.

Mesdames, Messieurs,

La pandémie de Covid-19 nous rappelle aussi que les progrès réalisés ne vont pas de soi.

Afin de protéger notre santé et notre prospérité, les gouvernements de tous les États d'Europe et du monde ont restreint les libertés et les droits individuels. Des restrictions de ce type doivent toutefois être proportionnées et limitées, aussi bien dans leur portée que dans leur durée.

La « boîte à outils » de la Secrétaire générale nous fournit de précieuses indications à cet égard.

Nous sommes également favorables au programme d'assistance de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe qui doit permettre de soutenir les systèmes publics de santé.

Par ailleurs, je souhaite remercier le secrétariat et toutes les institutions à Strasbourg ainsi que les bureaux extérieurs pour l'excellent travail qu'ils accomplissent, y compris dans des conditions extrêmement difficiles. Merci !

La « Déclaration d'Athènes » de la présidence précédente, qui était assurée par la Grèce, a envoyé au bon moment un message fort de soutien. Nous saluons cette avancée !

Nous nous en servons de base de travail pendant notre présidence, qui est désormais imminente.

Dans ce cadre, notre travail se concentrera sur les trois priorités suivantes :

Notre premier objectif est d'œuvrer en faveur d'une protection cohérente des droits de l'homme dans toute l'Europe.

Tous les États membres sont tenus de se conformer aux arrêts définitifs de la Cour européenne des droits de l'homme. Cependant, il arrive trop souvent que les États ne se conforment pas à ces arrêts ou qu'ils ne s'y conforment pas pleinement. Il faut que cela change.

Nous nous engagerons énergiquement en faveur d'une adhésion rapide de l'Union européenne à la Convention.

Et nous concentrerons en outre nos efforts sur les personnes dont les droits sont les plus menacés dans la pandémie. En particulier, les femmes et les enfants subissent des violences domestiques dans une ampleur effrayante.

J'appelle tous les États membres qui ne l'auraient pas déjà fait à adhérer à la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

La pandémie nous montre à quel point il est nécessaire d'adapter en permanence notre travail pour la protection des droits de l'homme à de nouvelles circonstances.

Cela m'amène à mon deuxième point :

Nous devons préparer notre architecture européenne des droits de l'homme aux défis de demain.

S'il est indéniable que l'intelligence artificielle ouvre de formidables perspectives, elle n'en suscite pas moins de sérieuses questions quant à la vie privée et la dignité humaine.

En janvier 2021, une conférence de haut niveau sera consacrée à ces défis. Elle nous permettra de faire des progrès dans la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant dont nous avons un besoin urgent.

À l'ère du numérique, l'engagement en faveur des droits de l'homme doit se poursuivre sur Internet. Les discours de haine renforcent la discrimination et conduisent trop souvent à la violence. Par conséquent, nous mettrons à profit notre présidence pour améliorer la prise de conscience sur ces questions, combler les lacunes dans les législations existantes et mettre au point des stratégies de lutte contre la discrimination pour les groupes les plus touchés.

Mesdames et Messieurs,

Notre troisième priorité est de rapprocher le Conseil de l'Europe de ceux auxquels il appartient, de nos citoyennes et citoyens.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec le Conseil consultatif sur la jeunesse et le Fonds européen pour la jeunesse afin d'impliquer davantage de jeunes dans le travail du Conseil. Par exemple, lors de la « 3^e Convention européenne sur le travail de jeunesse » qui aura lieu en décembre, nous offrirons aux jeunes un forum pour débattre de leurs idées car l'avenir dont nous parlons est leur avenir.

Nous veillerons également à une plus grande participation des minorités à nos discussions afin de promouvoir l'égalité des droits pour tous. En fait notamment partie la plus grande minorité d'Europe – les Roms et les Gens du voyage. Et pour ce faire, nous avons à nos côtés un partenaire fort sur lequel nous pouvons compter : l'Institut européen des arts et de la culture roms à Berlin.

Mesdames et Messieurs,

Au cours des 70 dernières années, l'Europe est devenue meilleure.

Le continent de la guerre et du génocide est devenu

un exportateur de paix,
un havre de paix pour les réfugiés,
et s'est fait le porte-drapeau des droits de l'homme.

Mais le progrès n'est pas linéaire.

Et la pandémie actuelle soulève des questions qui touchent aux fondements de nos sociétés : notre prospérité, nos droits et nos libertés, ainsi que notre capacité à faire front de manière solidaire.

L'Europe a toujours remporté ses plus grands succès en apportant des réponses communes à ces questions.

Tel est l'objet et telle est la finalité du Conseil de l'Europe.

C'est là que réside sa plus grande force.

Je me réjouis de la perspective de travailler avec vous tous afin que nous fassions valoir cet atout au cours des prochains mois.

Merci de votre attention – et restez en bonne santé !